

SAINT-PRIEST AMÉNAGEMENT

La place Laurent-Bonnevay prend des couleurs



■ Des jardinières ont été mises en place. Photo Sarah DJAZOULI

Le cadre de vie évolue avec de nouvelles installations sur la place Laurent-Bonnevay : jardinières, parcours vélo...

Ce mercredi après-midi, la place Laurent-Bonnevay était en fête. De nombreux habitants, des familles en grande majorité, étaient présents pour un événement qui intervient dans le cadre du projet Bel Air MACS (Manufacture d'actions collectives et Solidaires) porté par Est Métropole Habitat (EMH), accompagné par la Ville en lien avec le Conseil de quartier et les structures de proximité, et mené avec l'Association Brice (Brigade de construction collective). Une façon pour les locataires du bailleur social sur le secteur de Bel Air 1 de se réapproprier leurs espaces extérieurs afin de cimenter le lien social autour de constructions collectives.

Construire un monde meilleur en commençant au pied de chez soi

« Rêver, partager ses désirs et agir ensemble pour construire un monde un peu meilleur, en commençant au pied de chez soi », telle est la philosophie des concepteurs du projet qui se dessine autour de deux enjeux principaux liés d'une part à l'implication des publics dans la dynamique de renouvel-

lement de leur quartier, et d'autre part à la programmation, la conception et la construction des espaces extérieurs.

Trois phases

Celui-ci s'est décliné en trois phases : une première en septembre 2016 avec l'inauguration, sur la rue Bel-Air face à l'ancien site du Pôle Emploi, d'un nouvel espace convivial co-construit par les jeunes du quartier, les associations Brice et Sauvegarde 69 ; une deuxième, de mars à juin 2017, avec comme acteurs principaux les élèves du groupe scolaire Jules-Ferry qui se sont réunis sur la place de 8-Mai-1945 pour construire 4 balancelles à destination des habitants du quartier ; et une troisième qui a démarré en mai 2017 et qui a eu pour théâtre la place Laurent-Bonnevay qui a pris des couleurs avec la mise en place d'un parcours vélo, de jardinières et d'assises construites par l'association Brice et l'antenne locale d'EMH. Une dernière phase qui a été menée en parallèle d'un important travail de focus résidence de la part des équipes d'EMH sur la tranquillité résidentielle et la sécurisation des 3 résidences. À noter que le bailleur social procédera au début du 2^e semestre 2018 à la réhabilitation de 116 logements de la rue Laurent-Bonnevay.

VAULX-EN-VELIN

Deux hommes grièvement blessés dans une collision

Un grave accident de la circulation a fait trois blessés, dont deux grièvement atteints, mardi soir à Vaulx-en-Velin. Deux voitures sont entrées en collision au carrefour de la rue Marius-Grosso et du boulevard des Droits-de-l'Homme. Selon les premiers éléments, un refus de priorité serait à l'origine de l'accident, mais une enquête est en cours pour en établir précisément les circonstances. Sous la violence du choc, deux hommes de 38 et 40 ans, originaires de la région lyonnaise, ont été très gravement blessés. Ils ont été pris en charge par les pompiers et le Samu, et hospitalisés avec un pronostic vital engagé. Une jeune femme de 29 ans, légèrement blessée, a également été prise en charge par les secours.

VAULX-EN-VELIN GRANDCLÉMENT

“Une école pour toit”, action en faveur des enfants à la rue



■ Repas solidaire devant l'école Grandclément le 18 octobre. Photo Monique DESGOUTTES-ROUBY

Le collectif “Jamais sans toit” de l'école Grandclément -enseignants, parents et amis- interpelle à nouveau l'opinion publique. Ce mercredi 18 octobre, un repas solidaire était organisé rappelant que trois autres familles viennent de s'ajouter aux trois familles à la rue aidées depuis 32 semaines. « Il est temps d'agir » disent les bénévoles, exigeant qu'à l'occasion de la semaine de la solidarité « la loi (lire par ailleurs) s'applique pour mettre les enfants à l'abri. » Au total, ces six familles venues des endroits du monde les plus dangereux, totalisent 9 adultes et 11 enfants, dont 2 de moins de 3 ans. La situa-

tion devient dramatique à l'entrée de l'hiver, alors que la solidarité citoyenne se lasse face au mutisme des administrations : « Nos moyens s'épuisent. Si jusque-là nous avons pu assurer un toit à chacun, le 29 octobre cela ne sera plus possible », indiquent les membres du collectif. Ils ont demandé audience à la maire de Vaulx-en-Velin, évoquant aides et solutions d'hébergement possibles : « logements de fonction vides, Hôtel du Nord, immeuble Jardin des Marronniers... ».

Démoralisés mais pas démobilisés, ils assurent : « Nous resterons vigilants quant à la situation de ces enfants. ».

REPÈRE

■ Que dit l'article 345-2-2 ? L'article 345-2-2 du Code de l'Action sociale et des familles stipule : « Toute personne sans abri en

situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ».

VAULX-EN-VELIN

La Mega Nuit du Faso au Six-Neuf le 21 octobre

Sur le thème “De Thomas Sankara à aujourd'hui”, l'association Balafon Production propose pour la première fois une Mega Nuit du Faso.

Pour ces “24 h du Burkina Faso”, les organisateurs ont concocté un programme à base de reggae, coupé décalé et musique traditionnelle, afin de promouvoir la culture burkinabè.

Dès 10 heures, ce samedi 21 octobre, les stands des exposants proposeront vêtements, bijoux, artisanat et instruments de musique. Des ateliers pour les enfants ainsi que des cours de danse et de djembé rythmeront la journée.

À 15 heures un film suivi d'une conférence-débat évoquera Thomas Sankara, héros burkinabè assassiné il y a trente ans. Enfin, à partir de 19 heures, dix musiciens venus de la région lyonnaise et du continent africain, se succéderont sur la scène. Le public pourra également déguster des spécialités culinaires ainsi que le “Dolo”, fameuse bière de mil brassée sur place.

PRATIQUE Réservations au 06.77.18.61.82. Le Six-Neuf, 15 rue Jacques-Tati, Vaulx-en-Velin.